

<http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article73>



Organisation d'un stage de formation ou d'un camp de bagueage

- Documents officiels -

Date de mise en ligne : vendredi 11 janvier 2008

Copyright © Le C.R.B.P.O. - Tous droits réservés

Conditions minimales pour organiser un stage de qualification pour bagueurs généralistes

Potentialité du site

Un site de qualification est dimensionné pour permettre l'examen de 4 qualifiants.

Le site doit pouvoir accueillir 20 filets de 12 mètres répartis en 4 stations contiguës (l'examineur doit pouvoir passer de l'une à l'autre sans perte de temps) ; chaque stagiaire se voyant doté de 5 filets.

La quantité d'oiseaux capturables doit être d'environ 200 oiseaux par jour qui doivent représenter une bonne diversité d'espèces différentes (roselière stricte exclue).

Le site doit aussi disposer d'une quarantaine de perches pour monter les filets.

Accueil des intervenants (minimum 5 : 4 qualifiants et 1 examinateur)

Le site doit disposer d'une salle autonome avec électricité pour les différentes activités nécessitant l'usage d'ordinateurs et de rétroprojecteur (cours, épreuves et saisie des données).

L'hébergement doit être proche, si possible en « dur » pour rester propre et permettre un repos efficace.

L'organisateur du stage doit prendre en charge la logistique du séjour sur place (nourriture, couchage, et si besoin, transport de l'examineur si les différents lieux ne sont pas proches les uns des autres).

Ce stage peut bien sûr s'intégrer dans un cadre plus large (stage de formation ou camp de baguage) mais doit rester autonome dans sa partie qualification. **MAIS CE N'EST PAS OBLIGATOIRE.**

Les autorisations nécessaires à la pratique du baguage (accord des propriétaires, gestionnaires ..., cas particuliers des zones protégées) doivent être obtenues.

Voici le [formulaire](#) à remplir en ligne pour inscrire un stage de formation ou un camp de baguage sur le site Internet.